



# LES FAMILLES D'AUJOURD'HUI: UN DÉFI ET UN ESPOIR

par Marie Gratton-Boucher  
et Louise Melançon

*La Bible et l'Église de Jésus-Christ sont depuis longtemps déjà une source quotidienne d'inspiration pour les hommes et les femmes qui croient en l'amour de Dieu. Mais au nom de cet amour, les dirigeants de l'Église et les spécialistes de la Parole n'ont-ils pas donné libre cours à leur désir de voir les personnes et les institutions (dont la famille) se soumettre à leurs interprétations et à leurs directives? Le temps n'est-il pas venu de créer de nouveaux outils théologiques qui tiennent davantage compte de la réalité de la vie de couple et de famille des croyants? Et peut-être, du même coup, de redécouvrir l'Alliance? Marie Gratton-Boucher et Louise Melançon toutes deux théologiennes, s'y essaient.*

De même que la Bible n'est pas un livre d'astronomie, même s'il y est question d'étoiles et de course du soleil, de même n'est-elle pas un livre de morale familiale, même si les réalités du mariage ou de l'amour maternel y sont largement utilisées pour dire Dieu.

La révélation de Dieu dans les Écritures concerne son projet sur l'humanité: créer des liens avec les humains, les amener à une vie de communion avec Lui. Pour dire ce projet, la notion d'*alliance* a été privilégiée tout au long de l'histoire d'Israël: les alliances avec les peuples des alentours ainsi que l'union conjugale ont servi à exprimer la relation de "partenaire" que Dieu désirait avoir avec l'humanité. Avec l'événement Jésus-Christ, la "nouvelle alliance", il s'agit d'une *union* telle que Dieu vient "habiter parmi les hommes".

**"Et le Verbe s'est fait chair  
et il a demeuré parmi nous."<sup>1</sup>**

Plus que par contrat, Dieu veut s'unir à l'humanité dans et par *l'amour* (agapè). Chaque personne humaine est aimée et destinée à être le lieu de la révélation.

Or, si une longue tradition judéo-chrétienne a fait des rapports qui unissent les membres d'une famille et si elle a fait plus particulièrement de la relation conjugale l'expression symbolique la plus profonde de l'amour de Dieu pour l'humanité et de celui du Christ pour l'Église, la mutation que vit actuellement notre civilisation pose à la réflexion théologique de sérieux et d'exaltants défis. Car, parmi tous les relais culturels et sociaux qui subissent les contrecoups des bouleversements décisifs qui nous frappent, la famille n'est pas la moins touchée. D'où la nécessité de reprendre en main ce morceau de l'héritage pour en faire surgir un projet viable et vivifiant.

D'autres, dans ce numéro, ont fait état du phénomène, ont cherché à saisir la réalité mouvante de la famille québécoise, à discerner les causes de sa rapide et bouleversante évolution, à en évaluer les retombées.

Nous souhaiterions pour notre part, après avoir jeté un coup d'oeil sur les familles de l'Ancien Testament et sur la Sainte Famille, tenter, selon une méthode inductive, de faire émerger, dans un premier temps, certaines des valeurs que vivent les familles québécoises d'aujourd'hui et voir ce qu'elles ont d'évangélique. Dans un deuxième

temps, nous aimerions montrer comment les réalités nouvelles peuvent s'articuler autour d'une théologie biblique de l'amour.

Dans une optique plus traditionnelle on se demande habituellement quelles sont les responsabilités et les devoirs de la famille face à la société et à l'Église. Ainsi le synode des évêques de l'Église catholique étudiera en octobre prochain "les fonctions de la famille chrétienne dans le monde contemporain". Peut-être serait-il temps de renverser la perspective et commencer à penser ce que la société et l'Église pourraient faire, non pas surtout pour favoriser l'émergence de nouvelles valeurs, ce dont la cellule familiale semble elle-même très bien se charger, mais pour permettre à ces fruits jeunes, que sont les nouveaux modèles familiaux et les valeurs qu'ils véhiculent, d'atteindre leur pleine croissance humaine et chrétienne, au point parfois de remettre en cause les modèles traditionnels, pour les soumettre au crible d'une vision renouvelée et régénératrice de l'Évangile.

Selon une méthode déductive qui a fait les beaux jours de la réflexion théologique ainsi que de la prédication et de l'exhortation pastorales, on voyait souvent proposé aux familles chrétiennes de chez nous le modèle de la Sainte Famille. Il va sans dire que toutes les vertus possibles, présumées et souhaitées lui étaient prêtées avec une générosité qui tenait davantage, nous le craignons, d'une idéologie moralisatrice que d'une étude objective du sujet tel que l'Évangile l'offre à notre observation pieuse mais lucide.

## **Les familles bibliques**

L'Ancien Testament est avare de familles qui puissent être proposées sans réserve à l'exemple et à l'admiration des fidèles. Par contre les familles bibliques sont très "vraies". On y voit la révolte du fils contre son père<sup>2</sup>, des conspirations mère-fils pour usurper l'héritage paternel<sup>3</sup>, la haine ou la jalousie entre frères<sup>4</sup>, voire l'inceste<sup>5</sup>. La fidélité<sup>6</sup> et la monogamie<sup>7</sup> sont mises en veilleuse, des mœurs moins austères prévalent, parfois avec leur justification<sup>8</sup>.

1. Jn 1, 14.

2. 2 S 15, 7.

3. Gn 27, 12ss; Gn 4.

5. 2 S 13.

6. 2 S 11.

7. Gn 16.

8. Gn 20.

Les multiples admonestations qu'on trouve au livre des *Proverbes* montrent bien tous les dangers que courait la famille et tous les pièges dans lesquels elle tombait: adultère<sup>9</sup>, prostitution<sup>10</sup>, irrespect à l'égard des parents<sup>11</sup>. Et j'en passe. Les enfants avaient d'ailleurs si grand besoin de corrections que le *Deutéronome*<sup>12</sup> nous montre des parents autorisés à demander la lapidation de leur indigne progéniture. De tout temps la vie de famille semble bien avoir présenté de sérieux défis! Par ailleurs le Nouveau Testament nous présente la Sainte Famille. La famille la plus singulière qui soit.

### **La Sainte Famille**

Voici un couple qui n'est pas un couple, un père qui n'est pas le père, une mère qui était vierge et l'est restée avant, pendant et après la conception et la naissance de l'enfant. Ainsi le veut la tradition, même si l'Écriture est discrète et présente un récit dont l'intention est carrément théologique et non pas clinique<sup>13</sup>. De ce fils, confié aux soins de ces parents tellement spéciaux, l'Écriture nous dit qu'«il leur était soumis»<sup>14</sup>. L'Évangile cependant nous le montre dans des attitudes qui démentent assez curieusement cette prétendue soumission<sup>15</sup>. Et cet enfant est unique. On a trop facilement pris cela pour acquis. Qu'y a-t-il là, au sens fort, d'exemplaire? Si ce fils n'avait pas manifesté aussi hardiment son désir d'indépendance<sup>16</sup>, s'il n'avait pas à l'occasion cherché à en remonter à ses parents<sup>17</sup>, si sa mère n'avait pas reçu du vieillard Syméon<sup>18</sup> l'annonce qu'elle aurait en l'élevant à souffrir mille morts, cette famille, pour un observateur d'aujourd'hui, à tout le moins, n'aurait aucune crédibilité. Une mère parfaite, un fils impeccable, malgré les apparences, un père effacé, au rôle incertain, sont mieux faits pour décourager les témoins que pour les inciter à l'imitation.

### **Les familles d'aujourd'hui et l'émergence de nouvelles valeurs**

Comment des chrétiens et des chrétiennes d'aujourd'hui attachés à l'Évangile, certes, mais qui n'en sont pas moins des gens de leur temps qui ne vivent plus leur sexualité et leur paternité ou leur maternité comme les générations qui les ont précédés, ne deviendraient-ils pas profondément songeurs devant l'écart qui existe en-

tre le modèle proposé et les réalités plus prosaïques de leur existence concrète? Comment ne souffriraient-ils pas de la méfiance quand ce n'est pas de la réprobation que suscite leur quête de nouvelles façons de vivre la réalité familiale?

**Nous ne tenterons pas de démontrer que les familles et que les femmes d'aujourd'hui vivent les mêmes valeurs que celles d'hier et de la même façon. Certaines valeurs évangéliques privilégiées autrefois n'ont peut-être pas survécu intactes à la mutation culturelle, socio-politique et religieuse que nous avons vécue. N'en faisons pas un drame, puisque d'autres valeurs, tout aussi évangéliques, ont connu une nouvelle vigueur. N'oublions pas non plus que certaines valeurs proposées et imposées hier relevaient plus de l'idéologie cléricale que de l'Évangile.**

**L'intimité** — Ainsi, les adultes vivant à l'intérieur du cadre familial, avant de s'identifier eux-mêmes comme éléments d'une famille, se définissent d'abord habituellement comme membres d'un couple. La valeur d'intimité ainsi libérée, pour avoir été présente dans l'Écriture et y avoir été même célébrée<sup>19</sup>, n'avait pas dans la Tradition reçu toute l'attention qu'elle méritait. Bien au contraire, l'intimité du couple, et en particulier toute intimité sexuelle, était frappée de méfiance<sup>20</sup>. Quant aux relations qui volontairement ne débouchaient pas sur la procréation elles étaient de ce fait entachées de péché<sup>21</sup>.

Nous nous surprenons à parler à l'imparfait, mais la situation a-t-elle véritablement changé dans la doctrine officielle? Certes des adoucissements sont survenus depuis Augustin ou Thomas d'Aquin. Vatican II<sup>22</sup> a supprimé la hiérarchie des fins du mariage qui avait donné jusque là priorité à la procréation, mais il faut bien reconnaître qu'*Humanae vitae* récupère très largement sur un plan pratique les concessions théoriques faites aux fins d'intimité et d'affection mutuelle<sup>23</sup>. Il faut avouer que l'expérience vécue des couples a cependant imposé sa loi, en parallèle, sinon en marge de la doctrine officielle, creusant ainsi le fossé entre théorie et pratique et minant la crédibilité de l'institution.

À ce chapitre, remarquons que nulle part dans l'Évangile on ne voit énoncée de politique nataliste telle qu'on nous l'a inculquée et telle qu'elle a été vécue chez nous. C'est à Augustin que nous devons cet aiguillage obsessif sur la fin de la procréation. Il a fallu attendre le vingtième siècle pour que la pastorale cherche d'autres voies.

9. Pr 23, 27.            14. Lc 2, 51.  
10. Pr 23, 27.        15. Lc 2, 49; Mc 3, 33; Jn 2, 4.  
11. Pr 20, 20.        16. Idem.  
12. Dt 21, 18-21.    17. Lc 2, 49.  
13. Lc 1, 26-38.      18. Lc 2, 35.  
19. Le Cantique des cantiques est l'exemple-type.  
20. Saint Augustin, *De sermone Domini in monte*, I, XV, 41.  
21. Saint Augustin, *Contra Faustum* 15,7.  
22. *Gaudium et spes* 49, 50, 51.  
23. L'efficacité très hypothétique des méthodes permises de régulation des naissances ne facilite pas les choses aux couples qui ne souhaitent pas une nouvelle naissance.

**L'indissolubilité** — Nous croyons, et cela est profondément biblique et chrétien, que le couple monogame et indissoluble représente une forme unique et privilégiée des étonnantes et admirables possibilités de l'amour. Entacher de péché les manifestations charnelles de cet amour quand elles ne sont pas ouvertes à la procréation, constitue un étrange moyen de favoriser l'épanouissement et la croissance de ce fruit précieux et fragile. Il faut redire la grandeur du couple et ce qui peut contribuer à sa vie et à son succès devrait être valorisé par l'État et l'Église.



La recherche de l'autonomie constitue un défi difficile mais riche de possibilités.

Certes, notre époque se caractérise par la diversité foisonnante des modèles familiaux. Les familles autrefois considérées comme marginales représentent aujourd'hui une part croissante de la réalité sociologique québécoise:

- familles constituées d'un couple et d'enfants, mais où aucun contrat de mariage n'a jamais été signé;
- familles monoparentales, soit par décès d'un membre du couple, soit par séparation ou divorce;
- familles à parent unique ainsi constituées par choix, ou que l'enfant soit né hors mariage et que son père ou sa mère en assume seul(e) la charge, ou qu'il soit adopté par un ou une célibataire;
- familles "mixtes" qui regroupent les enfants de deux familles désunies et un membre de chacune des anciennes unités familiales;
- familles formées par un couple homosexuel qui prend la responsabilité d'enfants nés à l'un ou l'autre de ses membres ou aux deux à la fois;
- familles regroupées en commune, etc.

Qui osera prétendre que, dans l'état actuel des choses, l'Église soit armée, tant au point de vue doctrinal que pastoral, pour faire face à ces nouveaux défis?

**La justice** — Les femmes d'hier, épouses et mères, avaient appris à privilégier un certain nombre de valeurs comme la fidélité, l'esprit de service, l'oubli de soi, la

soumission, la disponibilité du corps et du cœur, valeurs qui impliquaient pour un nombre considérable d'entre elles, et leurs époux, la pauvreté perpétuelle et la chasteté pour des périodes parfois fort longues. Les pères, quant à eux, les charges familiales pouvant se révéler très lourdes, devaient pratiquer tout à la fois la mystique du travail et l'abandon à la Providence. Les enfants apprenaient l'obéissance, le respect inconditionnel de l'autorité parentale et le partage de la pauvreté, faute d'avoir eu autre chose à partager dans bien des cas.

Certaines de ces vertus, on ne saurait le nier, sont profondément évangéliques, mais d'autres sont plutôt liées à l'idéologie sociale et cléricale qui mettait volontiers les familles au service de l'État et de l'Église. Les familles d'hier ont réglé, selon les conditions de l'époque, leurs problèmes internes de justice. Prenons le cas de la répartition des tâches et des responsabilités. Les femmes assuraient l'ensemble des corvées domestiques, les hommes supportant tout le fardeau financier jusqu'au moment où les aînés, garçons et filles, renonçant à s'occuper de leurs intérêts personnels, assuraient la poursuite de l'aventure familiale en apportant le secours de leurs bras pour mener à bon port une barque toujours plus chargée d'enfants. La valeur évangélique de justice n'est plus assumée de la même manière par les familles d'aujourd'hui. Est-ce à dire qu'elle n'est plus vécue?

Dans le domaine de la répartition des tâches et des responsabilités domestiques et financières, plusieurs couples en sont arrivés à un équilibre plus juste et ouvrant l'accès à plus d'autonomie individuelle, sans pour cela mettre en jeu une saine et utile solidarité collective, bien au contraire.

**La charité** — La charité non plus n'est plus vécue de la même façon. La nucléisation de la famille a fait qu'on ne garde plus les vieux parents à la maison. Les mesures de sécurité de la vieillesse ont contribué à rendre moins nécessaire cette forme de charité familiale. C'est collectivement que la société assure ce service. Certains diront qu'ainsi les vieillards sont privés de la chaleur d'un climat familial, mais comment ne pas constater aussi que bien des frictions pénibles leur seront ainsi épargnées du même coup? Vivre à deux générations est déjà compliqué. À trois, c'est rarement plus simple. La longévité accrue et l'accélération effrénée du rythme de vie et de la désuétude culturelle amplifient encore ce problème. Vivre parmi ses enfants et ses petits-enfants était valorisant quand on avait quelque chose à leur apprendre, un métier à leur transmettre. Mais aujourd'hui?...

**La fidélité** — La fidélité est une autre de ces valeurs que la famille remet en cause. À vrai dire nous ne sommes pas d'un optimisme délirant face aux attitudes contemporaines vis-à-vis la fidélité conjugale. Mais soyons honnêtes: la fidélité a toujours été une vertu menacée.

On est de moins en moins aujourd'hui fidèle par principe; quand on le demeure, c'est presque toujours uniquement par amour. Les principes ont fléchi, tant de générations s'y étaient appuyées... La pression sociale n'étant

plus ce qu'elle était et une certaine désaffection religieuse s'étant installée, l'infidélité, et plus particulièrement l'infidélité féminine, si longtemps plus sévèrement réprimée et punie, se pratique avec une plus grande désinvolture.

Il n'y a rien là dont on puisse se réjouir ni se féliciter. Mais plutôt que de condamner sans examen la décadence des mœurs d'une civilisation dont les femmes, dans une optique traditionnelle, sont les démolisseuses quand elles ont refusé d'en être les gardiennes privilégiées, sinon exclusives, l'Église devrait peut-être consentir à réviser certains de ses postulats sur le mariage et le respect de la vie. En ce qui a trait à l'indissolubilité du mariage notamment, il semble bien que l'échec conjugal, avec ou sans notion de faute, soit le seul pour lequel on n'ait pas prévu de solution réaliste et charitable. "À tout péché, miséricorde." À tout échec, droit de reprise. À toute erreur de jugement, possibilité et devoir de se raviser. Au fiasco d'un amour, sanctionné par le mariage, il n'est point de recours. Pourquoi faut-il que cette cause-là soit sans appel? Les réponses traditionnelles existent, nous le savons, mais sont-elles les seules possibles à qui veut vivre l'Évangile?

**Le respect de la vie** — Pour ce qui est du respect de la vie, on aimerait que la guerre, que la peine de mort aient toujours été condamnées avec autant de zèle que la contraception.

**L'autonomie** — La recherche de l'autonomie est une de ces valeurs que notre époque et que notre société privilégient. Vécue à l'intérieur de la famille cette quête d'autonomie constitue un défi difficile mais riche de possibilités.

Il y a toujours eu dans le christianisme, nous semble-t-il, une tension dialectique entre des perspectives très fortement axées sur la collectivité et une attention passionnée à la personne individuelle. Le salut est offert à un peuple croyant où chacun et chacune a droit à un amour et à une sollicitude personnelles.

Face au mariage, l'idée de fusion des époux a beaucoup été privilégiée dans la théologie traditionnelle... "Et les deux ne feront qu'une seule chair<sup>24</sup>".

Les couples d'aujourd'hui ont appris, de d'autres sources, qu'unité n'est pas nécessairement fusion et qu'une saine autonomie a toutes les chances de sceller plus sûrement qu'une trop étroite dépendance, qu'une unité qui devra franchir l'épreuve du temps (sans cesse prolongée par une longévité accrue) et ses étouffants acolytes: la routine et l'excessive possessivité.

Les relations parents-enfants sont de moins en moins calquées sur une structure hiérarchisée où les rapports se définissent en termes d'autorité et d'obéissance. L'idée du respect de l'autonomie des enfants apparaît comme l'expression souhaitable de l'affection parentale et non pas comme une sorte de faiblesse.

Idéalement chacun et chacune a droit à l'intérieur de la cellule familiale à l'épanouissement de sa personnalité au même titre que les autres. Aucune position dans la famille ne devrait déterminer qui sera dominant ou dominé. L'unité familiale paraît mieux assurée quand elle se fonde sur la rencontre d'autonomies librement associées que quand elle subsiste sur la base d'un rapport de forces.

Les familles d'aujourd'hui sont lancées dans cette aventure qui ne répond pas, certes, au schéma de la famille chrétienne traditionnelle fortement hiérarchisée mais qui véhicule néanmoins des valeurs évangéliques fermement assurées comme le respect du prochain, du prochain le plus proche, si souvent le plus oublié.

**Nous n'avons guère aujourd'hui que deux types de familles: celles qui ont des enfants pour elles-mêmes; celles qui les ont pour d'autres motifs. Dans la seconde catégorie, nous pourrions mettre la famille chrétienne pratiquante et militante qui, tout comme une famille de militants syndicaux ou politiques, élève ses enfants avec une référence extérieure à elle-même. Le seul fait que les parents aient un autre centre d'intérêt que leurs enfants et une conviction qui les dépasse, suffit à faire admettre que les enfants ont leur vie propre. On accepte qu'ils vaquent à leurs propres affaires; et si l'attachement qu'on leur porte se réjouit du rassemblement, il est capable de supporter l'absence. La famille cesse d'être un agglutinement.**

**Marie-Odile Métral, *La famille, les illusions de l'unité*, Les Éditions ouvrières, p. 49-50.**

Quand il est question de justice, de charité, de fidélité, d'autonomie et de solidarité, l'Église doit continuer à présenter les exigences de l'idéal évangélique, conçu comme le lieu et la chance de l'épanouissement total de l'être humain, mais elle doit aussi se laisser interroger par la quête d'authenticité d'individus, de couples et de familles qui ne refusent pas nécessairement les défis difficiles, mais qui n'ont que faire des idéologies imposées au nom de principes dont le bien-fondé échappe à leur expérience et parfois même la contredit.

### ***L'amour de Dieu comme fondement, visée et interpellation***

L'«agapè» se trouve être à la fois le fondement et la visée de toute relation humaine. En effet, si «l'amour de Dieu a été répandu dans nos coeurs par l'Esprit-Saint»<sup>25</sup>, nous sommes participants de la vie même de Dieu qui est l'échange d'amour entre le Père et le Fils. À ce titre, nous sommes plus que des partenaires qu'une alliance toute extérieure relierait à un Dieu puissant et protecteur, nous sommes des "fils de Dieu"<sup>26</sup> et des "amis"<sup>27</sup>, non des

24. Mt 19, 5.

25. Rm 5, 5.

26. Rm 8, 14.

27. Jn 15, 14ss.

28. Ep 2, 19.

29. Mt 12, 46-50; Lc 8, 19-21.

étrangers et des hôtes, mais des concitoyens des saints et des habitants de la maison de Dieu<sup>28</sup>). Nous sommes ainsi aimés personnellement de Dieu et habilités à aimer comme Lui.

Cet appel à l'union personnelle avec Dieu établit chaque être humain dans une dignité fondamentale mais représente aussi une exigence infinie. Le geste symbolique du lavement des pieds, lors du dernier repas de Jésus avec les siens, indique le renversement de perspective qu'apporte la foi en un Dieu amour. Les récits évangéliques témoignent de ce caractère révolutionnaire des relations de Jésus avec tous, particulièrement ceux qui étaient rejetés de la société. À l'image du Bon Samaritain, nous sommes appelés à nous faire proches de tous sans exception. Nous sommes aussi invités à dépasser les liens du sang pour vivre cette vraie parenté de la filiation divine<sup>29</sup>.

Telle est la lumière, le sens qu'apporte la Révélation à la réalité familiale. Comme communauté de vie, la famille est le lieu de l'union, de l'intimité, de l'amour et surtout elle est le lieu de l'apprentissage de ces réalités. Les valeurs que les familles d'aujourd'hui mettent en évidence répondent au projet du Dieu d'amour. La quête de relations personnalisantes, épanouissantes pour chacun, à l'intérieur du couple, entre les parents et les enfants, répond à la dignité fondamentale de chaque être humain. L'autonomie de chacun, loin d'aller à l'encontre de relations véritables, en est une condition indispensable. Aussi la famille comme le couple doit-il se mettre au service de cette valeur dans les conditions concrètes de son apprentissage. L'amour authentique, fondé sur le respect des personnes, n'est pas un sentiment de fusion, comme une certaine pastorale conjugale a parfois eu tendance à le faire croire et désirer, ni une recherche du "même", mais plutôt l'amour de l'autre, comme personne unique et différente.

Dans ce sens, le couple, établi sur la différence des

sexes, est très important: il fonde l'altérité dans les relations humaines. L'homme et la femme font ensemble l'être humain de telle sorte que l'un est en manque de l'autre. Cette complémentarité n'implique pas d'inégalité mais requiert plutôt un échange, une réciprocité. Toutes les relations humaines doivent exister à l'image de cette relation exemplaire. On sait combien l'enfant accède à la maturité affective et à l'autonomie en rapport avec cette relation première. Aussi une telle famille reste le lieu idéal de l'apprentissage de l'autonomie et de l'amour authentique. Il est vrai que les conditions réelles des familles ne permettent pas de vivre parfaitement cet idéal, mais cela fait partie aussi de la condition humaine que d'y tendre.

Si la théologie de l'«agapè» correspond aux valeurs fondamentales vécues dans la famille, elle apporte aussi une interpellation. L'amour de tous les êtres humains auquel nous sommes appelés comme "fils de Dieu" exige un dépassement de la famille. Celle-ci est à la fois nécessaire et limitée. C'est le propre de la condition humaine que de vivre dans la dialectique. Aussi, de même que la tradition chrétienne a toujours affirmé la valeur du célibat pour compléter le couple et la famille, de même certaines communautés familiales d'aujourd'hui relativisent la famille tissée par les liens du sang. On peut dire aussi que la tendance à vouloir mettre la famille au service des personnes (de la partie plutôt que du tout) introduit un élément d'ouverture dans la famille elle-même.

Si les valeurs de personnalisation, d'ouverture, vécues par les familles d'aujourd'hui méritent d'être prônées et servies par la société civile, encore plus la société ecclésiale doit-elle les appuyer au nom même du Dieu d'amour. Par contre, les communautés familiales ne doivent pas perdre de vue l'horizon qui est à la fois leur soutien et leur visée ultime: l'amour même dont Dieu nous aime et qui nous interpelle d'âge en âge à travers les multiples voies qu'emprunte la vie. □ ≡

---

## NOTION ET FINS

---

## DU MARIAGE CHRÉTIEN

---

Roch Pagé,  
Faculté de droit canonique,  
Université Saint-Paul,  
Ottawa, Ont.

Annoncée en même temps que la tenue du Concile, la révision du code de droit canonique a été entreprise voilà bientôt vingt ans. Les documents conciliaires eux-mêmes contenaient ou annonçaient de nombreux changements au code de 1917. Il n'empêche qu'une telle révision, à laquelle n'échappe aucun aspect du droit ecclésial, constitue une entreprise colossale. Car, les projets de lois couvrent l'ensemble de l'appareil juridique de l'Église.

Ces projets ont tous été rendus publics. Certains schémas préparatoires ont subi des transformations à la suite des commentaires et suggestions des Conférences épiscopales et des spécialistes du monde entier.

C'est le cas en particulier du schéma sur le mariage qui, communiqué une première fois en 1975, l'a été une seconde fois en 1977-78, profondément remanié. Sans entrer dans les détails, nous aimerions, concernant

la notion et les fins du mariage chrétien, souligner une modification capitale par rapport à la législation du code actuel.

Dès les premiers canons du code de 1917 consacrés au mariage, il est question d'abord du contrat matrimonial, puis de ses fins: la fin primaire, qui est la procréation et l'éducation des enfants, et la fin secondaire, qui est le support mutuel des époux et le remède à la concupiscence.